



Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale



Édito

Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont des structures de proximité qui fondent leurs actions au plus près des habitants.

L'animation de la vie sociale vise à créer les conditions permettant aux personnes de devenir actrices du changement, qu'il s'agisse de leurs conditions de vie (logement, environnement et cadre de vie...) ou de leurs besoins et aspirations personnelles ou collectives (socialisation et insertion, parentalité, éducation et formation à la citoyenneté, expression culturelle...). Ce faisant, l'animation de la vie sociale œuvre au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions.

Centres sociaux et espaces de vie sociale sont à la croisée de multiples disciplines du champ social et de politiques publiques. Ils interagissent de fait avec une grande diversité de partenaires. En Gironde, ce maillage de structures s'inscrit dans un schéma départemental de l'animation de la vie sociale, engageant Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Mutualité sociale agricole et État.

Pour les institutions départementales comme pour la Fédération des centres sociaux de la Gironde, ces structures sont des acteurs essentiels de la cohésion sociale. Cette plaquette illustre leurs réalités sur l'année 2023.

Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures	4
Des actions diverses au service des habitants	5
Quels atouts pour les territoires ?	6
Ancrage territorial & partenariats locaux	8
Richesses humaines	9
Ressources financières	10
Fiche Nationale	11

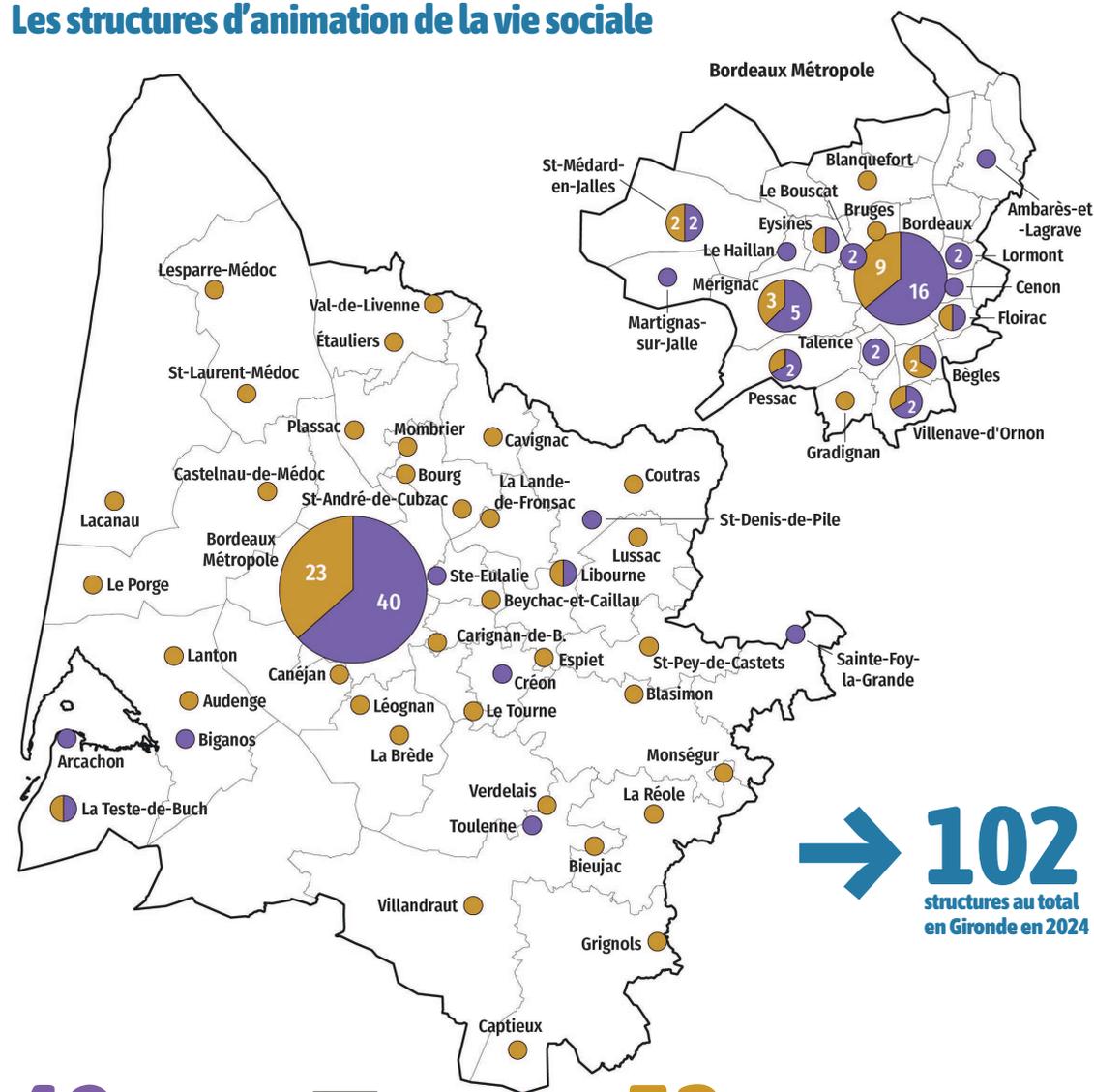


Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espace de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Les structures d'animation de la vie sociale



49 centres sociaux agréés par la Caf
 → 45 ont répondu à l'enquête



53 espaces de vie sociale agréés par la Caf
 → 45 ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :



Territoire d'intervention :



Portrait des structures

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Des structures actives au cœur des territoires

37%

des centres sociaux situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)



22%

des espaces de vie sociale situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

16%

des espaces de vie sociale situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

200 890

personnes au total touchées par les actions des structures

Les centres sociaux

110 900 habitants

touchés par les actions des centres sociaux en 2023



Mode de gestion :

80% en gestion **associative**

20% en gestion **collectivité locale**

50 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



Les espaces de vie sociale

89 990 habitants

touchés par les actions des EVS en 2023



Mode de gestion :

89% en gestion **associative**

9% en gestion **collectivité locale**

2% en **cogestion**

38 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



Des actions diverses au service des habitants

Les centres sociaux et espaces de vie sociale s'adressent à tous les âges de la vie. Ils font émerger des actions en réponse aux questions sociales et aux besoins repérés et exprimés sur le territoire.

Les publics



83 900 habitants

participant aux actions régulières, projets et services

100 920 habitants

participant aux actions événementielles

16 070 usagers

des partenaires hébergés par les structures



Les principales thématiques d'actions

→ Plus de 70% des centres sociaux et espaces de vie sociale agissent dans des domaines « socle » de la vie quotidienne : parentalité, accès au loisirs et à la culture, accès au droit, numérique, citoyenneté et cohésion sociale, lutte contre l'isolement, solidarités.

Les missions spécifiques des centres sociaux les conduisent à agir plus systématiquement vers toutes les générations et sur des thématiques plus larges : éducation, accès aux vacances, lutte contre les discriminations, apprentissage du français, lutte contre l'illettrisme, solidarités alimentaires, accès au soin et prévention santé.

Des actions pour tous les âges *



→ 0 - 6 ans

9%



→ 7 - 10 ans

15%



→ 11 - 14 ans

7%



→ 15 - 17 ans

4%



→ 18 - 25 ans

7%



→ 26 - 59 ans

42%



→ 59 - 74 ans

14%



→ 75 ans et +

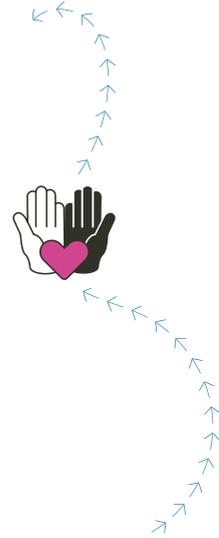
3%

*habitants participant aux actions, projets et services des structures uniquement

Quels atouts pour les territoires ?

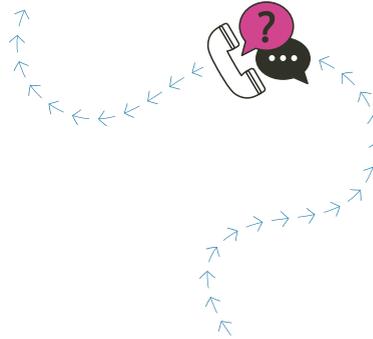
Des lieux conviviaux de rencontres qui apaisent et régulent les relations sociales

- Des « places de village » qui permettent de faire connaissance avec ses voisins, de lutter contre l'isolement des personnes ;
- un accueil « maison » qui met en confiance, où les moments conviviaux rythment le calendrier ;
- des espaces qui soudent et qui rapprochent, qui lissent les tensions.



Des acteurs et partenaires de l'action sociale

- L'ouverture, l'accueil inconditionnel et le non jugement des personnes facilitent la libération de la parole et le débat.



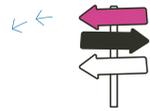
De la réactivité et du sur-mesure pour accompagner les personnes



- Avec l'accueil inconditionnel et l'écoute, en partant du vécu des habitants, centres sociaux et EVS ouvrent des possibilités de dénouer rapidement certaines situations, d'orienter ou de mobiliser les bons partenaires locaux.
- Des compétences métiers du lien social et du travail social.

Des services et des réponses aux besoins des habitants

- Conseil, soutien, information-orientation, accès au droit, solidarités alimentaires... le centre social et l'EVS sont des plateformes ressources pour résoudre des problèmes du quotidien.



Centres sociaux et espaces de vie sociale, des atouts pour les territoires

De l'accueil et de l'écoute qui favorisent l'expression des personnes

- L'ouverture, l'accueil inconditionnel et le non jugement des personnes facilitent la libération de la parole et le débat.



De la veille sociale



- Par l'écoute, l'aller-vers, les diagnostics sociaux de territoire... des capacités de repérage et de prévention (déscolarisation, violences familiales...) et des contributions pour accompagner des situations difficiles.

Des fabriques à initiatives et à projets qui activent le bénévolat et la citoyenneté

- Des lieux où les personnes peuvent réfléchir, construire des démarches collectives et des projets ;
- Des espaces qui favorisent une plus grande mixité dans l'engagement citoyen.



Du dynamisme et de la vie sur le territoire

- Animations, évènements, fête de quartiers... des projets mobilisant les ressources des territoires.

Ancrage territorial & partenariats locaux

Centres sociaux et EVS sont des acteurs du partenariat local. Les EVS s'y inscrivent en fonction de leur histoire et de leurs ressources. Les centres sociaux ont une mission d'animation du partenariat, voire de coordination, sur des questions sociales et des champs de politiques publiques. Ils mènent de ce fait des partenariats avec une grande diversité d'acteurs.

L'accueil des associations

1 143 associations accueillies dans les centres sociaux

42%
→ 476 sur une fonction service (photocopie, prêt de salles...)

23%
→ 265 pour un appui ressources (aide au projet, formation...)

35%
→ 402 pour un partenariat (activité intégrée au centre social)

Soutenir et animer la vie locale

394 initiatives d'habitants ou de collectifs soutenus par les centres sociaux et EVS

1 451 habitants impliqués dans le développement ou la réalisation de ces initiatives

1 334 évènements locaux portés ou accompagnés par les centres sociaux et EVS

Agir sur l'ensemble du territoire

9 HEURES → **61 155** habitants en moyenne réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers les habitants ont participé à ces actions

Quelques modalités d'aller-vers des structures :

- **80%** Fêtes, festivals, évènementiels ;
- **65%** Animations de proximité : ateliers jeux hors les murs, bibliothèque de rue, sortie d'école, café pied d'immeuble ;
- **26%** Animations de débat dans l'espace public : porteur de parole, forums ;
- **13%** Maraudes et porte-à-portes.

47 associations ou entreprises ont été créées avec l'accompagnement d'un centre social

Des partenariats institutionnels :

94% des structures sont impliquées au sein d'un contrat ou un projet de politique locale

76% sont parties prenantes d'une convention territoriale globale (CTG)

Richesses humaines

Les structures s'appuient sur des équipes de professionnels. Ce sont des lieux d'engagement et de citoyenneté qui favorisent et bénéficient de l'implication de bénévoles, tant dans la gouvernance que dans l'activité.

Des acteurs de la démocratie locale activant un engagement bénévole divers

→ **5 234** bénévoles au total s'impliquent dans les structures

Centres sociaux
Espaces de vie sociale

562 / 426 bénévoles dans les instances de pilotage → **12,4 / 14,7** ETP au total

1 476 / 1 075 bénévoles d'activité réguliers → **73,9 / 54,4** ETP au total

1 169 / 864 bénévoles ponctuels → **16,5 / 22,3** ETP au total



Répartition des bénévoles :

hommes **27%**

73% femmes

→ centres sociaux

hommes **32%**

68% femmes

→ espaces de vie sociale

Des ressources salariées en appui des projets

1 199 / 320 salariés

644,3 / 190,7 ETP au total → **14,3 / 4,3** ETP en moyenne par structure



461 / 187 stagiaires et services civiques accueillis et accompagnés



330 salariés formés par les centres sociaux en 2023

307 bénévoles formés par les centres sociaux en 2023



44% / 51% en CDI (y compris emplois aidés)

Ressources financières

Le budget des structures doit être adapté à leurs missions. Il est largement consacré aux ressources humaines. Les principaux financeurs sont la Caf, les collectivités locales, l'État mais aussi les usagers eux-mêmes.



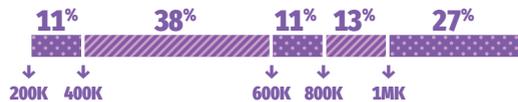
Les centres sociaux

Budget global ↓

34 877 000 €

→ 775 000 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



72%

part moyenne du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale



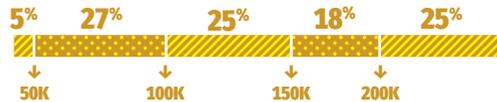
Les espaces de vie sociale

Budget global ↓

7 521 000 €

→ 170 900 € de budget moyen

Répartition des EVS par budget :

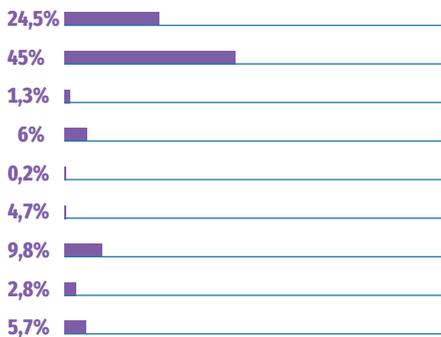


58%

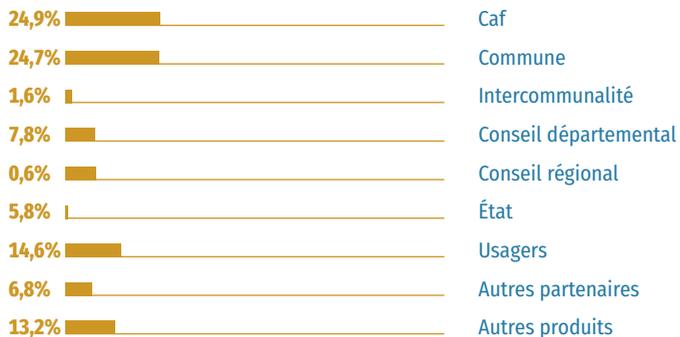
part moyenne du budget des EVS consacrée à la masse salariale

Répartition des financements

Centres sociaux



Espaces de vie sociale



Fiche nationale

→ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
→ Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



→ **2 380** centres sociaux

77%

à dominante **urbaine**

23%

à dominante **rurale**



→ **1 690** espaces de vie sociale

44%

à dominante **urbaine**

56%

à dominante **rurale**



5,7 millions

habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 800 bénévoles dans les instances de pilotage

61 670 salariés



101 600 bénévoles d'activités

12,2 ETP en moyenne par structure

1,8 millions

habitants touchés par l'action des EVS

16 000 bénévoles dans les instances de pilotage

9 600 salariés



56 600 bénévoles d'activités

2,9 ETP en moyenne par structure

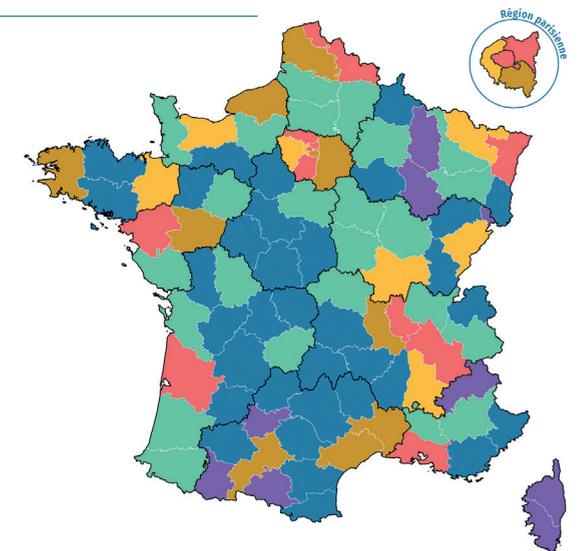
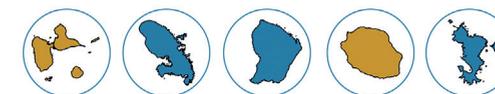
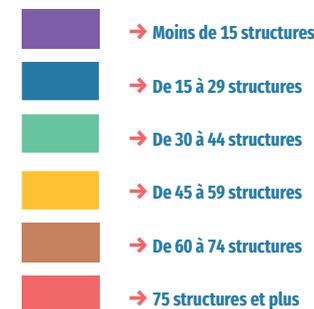


694 300 € budget moyen



112 800 € budget moyen

Densité de répartition des structures



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde**

Rue du Docteur Gabriel Péry
33078 Bordeaux Cedex
animationdelaviesociale@caf33.caf.fr

Fédération des Centres Sociaux de la Gironde

123 avenue René Cassagne
33150 Cenon
accueil@gironde-centres-sociaux.fr

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux –

AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des Centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2024



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr

